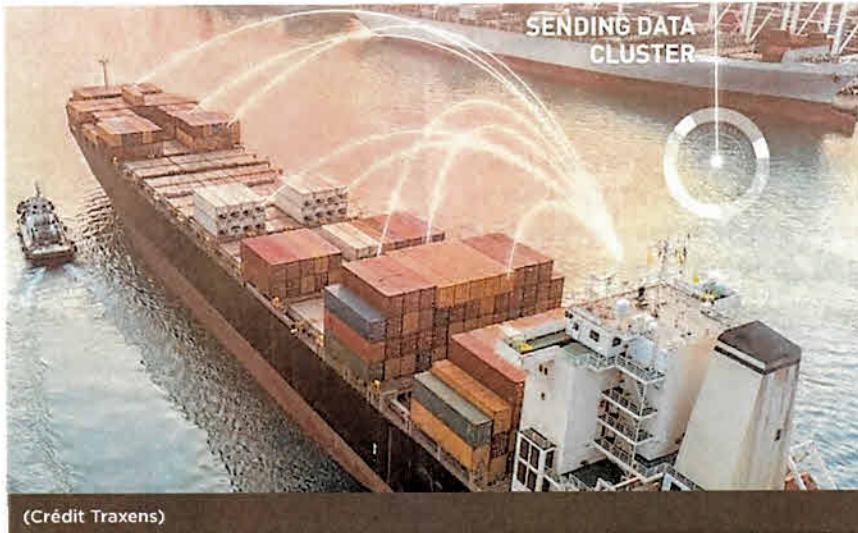


INFOS SECTORIELLES

FOCUS > LOGISTIQUE

Maersk entre au capital de Traxens



(Crédit Traxens)

Les bonnes nouvelles s'enchaînent pour Traxens. Alors que la société annonçait une nouvelle grosse commande de CMA CGM la semaine dernière, elle a dévoilé lundi 27 mai l'arrivée du nouvel investisseur. L'information avait déjà été dévoilée par Gomet' (LDH n°92). Son identité est aujourd'hui révélée. Il s'agit du numéro un mondial du transport maritime de conteneurs, Maersk. L'armateur danois rejoint la CMA CGM, partenaire de Traxens depuis 2012, et MSC, arrivé en 2016. Si le montant de la prise de participation de Maersk n'est pas précisée, l'entreprise marseillaise indique dans son communiqué que la compagnie « aura des droits d'actionnaire similaires à ceux de CMA CGM et MSC ». En 2016, MSC avait pris 16,6 % des parts et la CMA CGM en détient 20 % depuis 2015.

Maersk va commander 50 000 boîtiers Traxens

Traxens a développé une technologie de suivi des conteneurs de marchandises qui séduit de plus en plus le secteur du maritime : « Avoir de la visibilité sur l'état et la localisation des cargaisons conteneurisées, c'est la traduction en situation réelle de notre stratégie qui consiste à offrir des solutions numériques de bout en bout. Nous sommes ravis de rejoindre Traxens et de collaborer sur l'énorme potentiel des conteneurs connectés », indique Ingrid Uppelschoten Snelderwaard, vice-présidente de la direction des équipements chez A.P. Moller - Maersk. En plus de sa prise de participation au sein de la société, Maersk s'engage à commander jusqu'à 50 000 dispositifs Traxens, un volume similaire à celui de CMA CGM et de MSC.

Traxens veut devenir la norme des conteneurs intelligents

« Avec trois des principaux armateurs mondiaux à nos côtés, nous allons pouvoir accélérer notre développement à l'international et faire de notre solution un standard global pour le secteur de la logistique », se félicite Jacques Delort, le directeur général de Traxens. « Dans deux ans, on espère que tout le monde utilisera un conteneur intelligent, que cela deviendra la norme », indique Michel Fallah, le P-dg de Traxens. Aujourd'hui, la société travaille avec une soixantaine de clients chargeurs de renommée internationale comme BASF. Elle espère faire passer ce chiffre à 200 d'ici la fin de l'année. En 2018, Traxens a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros et emploie 110 personnes. > [Lire l'intégralité de l'article](#)

ÉCHOS

POLITIQUE (SUITE)

41% c'est le score qu'obtiendrait **Lionel-Royer Perreaut**, le maire LR des 9e et 10e arrondissements de Marseille selon un sondage réalisé à la demande de son association de soutien Les Amis de Lionel Royer-Perreaut auprès d'un échantillon de 741 personnes inscrites sur les listes électorales des 9e-10e, interrogées par téléphone du 13 au 22 mai 2019. De quoi stimuler celui qui est également élu au Département et à la Métropole et d'ores et déjà candidat à sa propre succession, malgré la volonté du député LR des Bouches-du-Rhône **Guy Teissier**.

FORMATION

La direction de l'**Ecole de podologie** de Marseille a saisi le tribunal administratif pour contester la fermeture annoncée par la Région et l'**Agence régionale de santé** le 22 mai dernier. En cause, « un grand nombre de dysfonctionnements importants. » La décision finale du juge est attendue pour le 6 juin prochain.

L'école de commerce **Kedge** et l'association **Vin & société**, lancent la première chaire de recherche et d'enseignement sur la consommation responsable. Dirigée par **Olivier Gergaud**, professeur d'économie, elle associe des chercheurs internationaux. « La chaire a pour vocation de nourrir la réflexion et les choix de la filière vitivinicole en matière d'action de prévention », explique Kedge. > [Plus d'infos.](#)